

Ministre Hélène David  
Ministre responsable de la Condition féminine  
Édifrice Marie-Guyart  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Quebec) G1R 5A5

Le 6 novembre 2017

Madame la ministre David,

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde l'enfance est l'organisme qui représente le mouvement qui milite pour des services de garde au Canada depuis les années 1980. Nous parlons au nom de nos membres individuels et collectifs et de centaines de milliers de femmes, de parents, d'éducatrices et d'éducateurs, de travailleuses et de travailleurs, d'universitaires et d'expert-e-s en politique sociale de partout au pays qui croient fermement en l'importance de services de garde de qualité et éducatifs pour tous les Canadiens et Canadiennes

Certes, les services de garde de qualité sont un enjeu pour les enfants, pour l'économie et pour la société canadienne dans son ensemble, mais ils sont aussi sans conteste essentiels et déterminants pour l'égalité des femmes. En effet, « Les services de garde sont le moyen d'assurer aux mères l'égalité d'accès à l'emploi ».<sup>1</sup> C'est pour cette raison que nous vous écrivons à vous et à tous les ministres responsables de la condition féminine au Canada en amont de votre réunion qui se tiendra plus tard cette semaine.

Nous sommes profondément préoccupées qu'en dépit des efforts considérables déployés récemment par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux la crise des services de garde s'aggrave au Canada et entraîne des conséquences dommageables et profondes pour la sécurité économique des femmes et pour l'égalité en général entre les femmes et les hommes. À l'échelle internationale, des organismes comme l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Fonds monétaire international et le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes estiment que le Canada est loin derrière d'autres pays développés en ce qui concerne les services de garde à l'enfance. Et à moins d'actions gouvernementales déterminantes, la situation ne changera pas

Le Comité de la condition féminine de la Chambre des communes achève actuellement une étude sur la sécurité économique des femmes au Canada. De nombreux experts et expertes ont témoigné devant le Comité des conséquences négatives de la pénurie de services de garde de qualité, réglementés, abordables et inclusifs et ont exposé les effets positifs qu'auraient sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur le développement et le bien-être des enfants et sur la croissance économique un seuil de dépenses publiques suffisant en la matière et appuyé sur une politique robuste. Ces perspectives sont bien étayées par la recherche, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

---

<sup>1</sup>Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi, 1984

Les accords bilatéraux de financement pour les services de garde, qui se négocient présentement suivant l'adoption du cadre en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en juin 2017, permettront dans une certaine mesure de combler des lacunes. Toutefois, nous craignons fort que la politique tout comme les fonds engagés soient beaucoup trop limités pour le changement systémique requis. Ce qu'il faut, c'est une transformation en profondeur des services de garde, une transformation dont l'objectif principal est d'en assurer l'accès à toutes les familles afin de soutenir l'égalité et la sécurité économique des femmes.

Puisque les services de garde sont un enjeu fondamental pour les femmes, nous comptons sur les ministres responsables de la condition féminine au Canada pour s'impliquer activement dans le dossier des services de garde afin de s'assurer que cet objectif est atteint.

Pour commencer, nous demandons avec instance :

- Que les services de garde figurent toujours à l'ordre du jour de vos rencontres fédérales, provinciales et territoriales et à celui de vos fonctionnaires;
- De rencontrer, de discuter et de travailler régulièrement avec les groupes de la société civile qui pilotent des dossiers liés aux services de garde — notamment l'ACPSGE et nos partenaires nationaux, provinciaux et territoriaux – afin de veiller à ce que l'élaboration des politiques de services de garde et des programmes de financement s'appuie sur les données les plus probantes et sur l'expérience-terrain des femmes qui œuvrent en services de garde (elles représentent 98 pour cent de la main-d'œuvre du secteur) et des mères que l'organisation et le financement actuels des services de garde continuent de pénaliser de façon disproportionnée;
- Que soit envisagée, à l'échelle fédérale, la tenue d'audiences publiques par le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (et des audiences équivalentes à l'échelle des provinces et territoires) afin d'en connaître davantage sur les besoins des femmes en matière de services de garde en tant qu'enjeu fondamental pour l'égalité des femmes au Canada;
- De trouver des moyens de soutenir les organisations de services de garde pour qu'elles renforcent leur capacité organisationnelle et soient encore plus efficaces sur le plan de la recherche, de la mobilisation citoyenne et de l'éducation populaire de manière à pouvoir collaborer plus efficacement avec vous à la promotion de l'égalité des femmes.

Nous vous demandons instamment de profiter de votre rencontre annuelle pour interpeler les autres ministres responsables de la condition féminine et stimuler leur engagement actif en faveur des services de garde. Notre association et nos partenaires des provinces et des territoires seront très heureux de vous rencontrer, soit individuellement ou collectivement, afin de discuter de différentes possibilités.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente. Nous attendons avec impatience votre réponse.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments respectueux,

Morna Ballantyne  
Directrice générale  
L'Association canadienne pour la promotion des services de garde l'enfance  
[ed@ccaac.ca](mailto:ed@ccaac.ca)  
613.791.3411